

L'ÉLÉGIE  
DE  
MONSIEUR DE NÉVET

CRITIQUE

*Malo, Marquis de Névet, est-il le héros de  
l'Élégie de Monsieur de Névet publiée au  
Barzaz-Breiz ?*

A MONSIEUR GASTON DE CARNÉ

Laval, 1<sup>er</sup> février 1888.

MONSIEUR,

Je reçois la première livraison de la *Revue historique de l'Ouest* pour 1888. A la première page, je trouve votre étude sur l'*Élégie de Monsieur de Névet*. La *Revue* ne pouvait mieux débiter à Vannes, qu'en publiant un article signé de vous. L'héritière de Keroulas me répondait d'avance du charme que je trouverais dans l'*Élégie*. Mais cette seconde étude a pour moi un intérêt tout particulier : sans nous être donné le mot, Monsieur, nous cherchions en même temps le nom du seigneur que célèbre l'*Élégie de Monsieur de Névet*. Aurions-nous trouvé le même mot de l'énigme ?..... Ce serait une agréable surprise....

En faisant ces réflexions, je coupe lestement les feuillets....

Je vous ai lu, Monsieur..., une première fois trop hâtivement, mais sans pouvoir m'arrêter ; et une seconde fois plus posément, comme il convenait. Vous vous êtes arrêté au

nom de Malo, dernier marquis de Névet. Nous ne sommes pas d'accord. Permettez-moi, Monsieur, de prendre deux libertés : de vous dire simplement que vous ne m'avez pas converti... et d'essayer de vous convertir.

Le premier mot que j'écris en tête de cette réponse est celui qui fut la devise des Névet : *Pourquoi ? (Pérage ?)* mais ma critique n'aura pas cet air renfrogné du léopard morné de gueules qui brillait sur le champ d'or de leur noble écusson.

*Pourquoi* Malo, marquis de Névet, n'est-il pas à mon sens le héros de l'élegie ?

Comme vous, Monsieur, j'ai le malheur de ne pas savoir le breton : je laisse donc de côté pour un instant les questions de linguistique sur lesquelles les mattres répondront plus tard ; et je prends mes trois arguments dans la traduction française de l'un d'eux, M. le vicomte de la Villemarqué.

## I

N'avez-vous pas remarqué, Monsieur, que le nom de *marquis* ne se trouve pas une seule fois dans l'*élegie* ? Au contraire, on y lit sept fois : Le *seigneur* de Névet. Ce mot est dans la bouche de tous les personnages mis en scène, le valet, le recteur, M. de Carné, le gentilhomme qui lui répond ; Malgan lui-même, *le poète*, quand il parle en son nom personnel, ne dit pas autrement. Dans tous les vers, le mot *Markiz* pourrait, sans aucune difficulté remplacer le mot : *Otrou* (seigneur). Pourquoi donc le titre de *Marquis* n'est-il pas une seule fois donné au mort que célèbre l'élegie ?

Soyez assuré que, si le héros de l'élegie était vraiment un marquis de Névet, les pauvres qui l'ont aimé et pleuré, l'auraient, comme ils font aujourd'hui, nommé par son titre : *le Marquis* ; et le poète, se faisant leur fidèle écho, l'appellerait de même. Ce n'est pas, on le sait, le défaut de nos poètes populaires de manquer de *couleur locale*.

De l'absence du mot de *marquis*, j'infère hardiment que le mort chanté par Malgan n'était pas *marquis*, mais seulement *seigneur* de Névet. Or, le premier Névet qui ait pris le titre de marquis (je ne sais en vertu de quel acte) est René, frère aîné de Malo\*. Mort en 1676, il a transmis ce titre à son fils Henri-Anne, mort lui-même en 1699, laissant pour héritier son oncle Malo. Donc, ce n'est ni Malo, ni son neveu, ni son frère que chante l'*Élégie de Monsieur de Névet*.

## II

Le héros de l'élegie est représenté comme ayant de nombreux enfants. Quelques-uns sont en âge de pleurer leur père, de recevoir ses derniers conseils, de l'ensevelir et de suivre son cercueil. D'autres sont tout jeunes. Dans cette nombreuse famille, il y a plusieurs fils auxquels le mourant lègue ses pauvres... Or Malo, mort le 1<sup>er</sup> avril 1721, n'avait qu'une fille née le 30 juin 1717, et qui n'avait pas quatre ans.

Cette objection est sérieuse. Je vous avoue qu'elle m'a arrêté court. Vous vous l'êtes faite à vous-même; mais vous l'écartez en disant: « Peut-être est-ce une altération sans importance du texte primitif dans le cours des âges?... Peut-être aussi Malgan était-il un mendiant nomade ne connaissant du seigneur de Névet que sa charité? »

Je reprends chacune de ces hypothèses, que dans votre système, il faut de toute nécessité, les admettre toutes les deux.

1<sup>o</sup> Vous supposez que par une altération sans importance le *pluriel* a été substitué au *singulier* du texte primitif. Soit! rétablissons le *singulier*. L'*élégie* nous montrera un fils unique assistant son père au lit de mort, recevant ses der-

\* J'emprunte ce renseignement à une généalogie; mais un fragment de la pierre tombale des Névet conservé dans l'église de Locronan somme: *Henri-Anne premier marquis de Névet*.

niers conseils, l'ensevelissant, suivant son cercueil, se lamentant au bord de sa tombe. Pas un de ses traits ne peut se rapporter à la fillette de moins de quatre ans.

Vous voyez, Monsieur, qu'il ne s'agit pas d'une altération sans importance; mais bien d'une addition de circonstances absolument étrangères à la mort de Malo.

2° Malgan, dites-vous, a pu être mal instruit et se méprendre... Permettez! Le pauvre *chercheur de pain*, qui marche la tête inclinée derrière le cercueil du seigneur soutien des Bretons, médite déjà l'épigramme qui paiera sa dette de reconnaissance envers le seigneur. Comment ne se serait-il pas enquis des moindres circonstances de cette mort si fatale aux pauvres gens?... Je me trompe: qu'a-t-il besoin de s'enquérir? Il a vu ce qu'il nous conte: il était là! Il y a des larmes dans sa voix, quand il va de porte en porte psalmodiant son chant funèbre. Il n'a pas songé à embellir la triste vérité. C'est justement son exactitude qui fait le succès de l'épigramme nouvelle. Les paysans du voisinage, pour lesquels Malgan chante, lui auraient-ils permis de substituer ses imaginations aux circonstances touchantes où ils ont été témoins et acteurs? Non! ce qu'ils veulent trouver, ce qu'ils aiment dans ce récit que sa poésie va faire vivre dans la mémoire de leurs enfants, c'est justement la sincérité!

Relisez maintenant l'épigramme, Monsieur, vous reconnaîtrez que tout y est vrai. — Le seigneur de Névet est frappé la nuit. Il demande le prêtre. Le prêtre arrive. Avant de parler de Dieu, il a un mot de pitié pour le malade. Celui-ci ordonne que sa chambre reste ouverte: il veut faire ses adieux à ses serviteurs et à ses métayers: il veut les avoir pour témoins de son suprême acte de foi; et leur laisser, comme vous dites, un dernier exemple. Et la charrette transformée en char funèbre et traînée par deux grands bœufs; et M. de Carné en habit rouge brodé d'argent et monté sur son cheval blanc ap- prenant la mort devant la porte du château ouverte, tournant bride, et venant, en habits de fête, se joindre au cortège fu-

nèbre; et la veuve sauglotant à genoux, au bord de la tombe; et les enfants poussant des cris auxquels répondent les lamentations des pauvres!... Malgan a vu tout cela, et quand il nous parle *des enfants*, c'est que le seigneur de Névet avait *des enfants*, et non pas un. Il ne s'agit donc pas de la petite fille de Malo, ni par conséquent de Malo lui-même.

## III

J'emprunte mon troisième argument (qui seul serait décisif) à une *autorité*, que j'espère, vous ne récuserez pas, votre parent, peut-être votre ancêtre, M. de Carné.

Il passe à cheval, à peu de distance, avec ses amis. Ils reviennent joyeux d'un bal. On cause de la fête qui vient de finir, et M. de Carné demande : « Pourquoi donc *les Névet* » n'étaient-ils pas au bal cette nuit ? Ils étaient invités.... »

Rien que dans ces mots, je trouve la preuve qu'il n'est pas question de Malo et de sa femme. Malo a soixante-seize ans. Sa vie antérieure est connue de tous : en rentrant, dans le monde, à son corps défendant, il n'est pas devenu *homme du monde*. Comment M. de Carné pourrait-il s'étonner de ne pas avoir vu au bal le vieil ermite de la Motte ? Impossible ! — Et Madame de Névet ? Elle a mieux à faire que d'aller seule aux *fêtes de nuit* : elle garde son vieux mari ; et elle veille sur le berceau de l'enfant qui vient de lui naître si tard.

Non ! M. de Carné pense à un autre seigneur de Névet, jeune encore ainsi que sa femme, et père de nombreux enfants, dont l'aînée est une gracieuse personne qui va avoir seize ans. Ne serait-ce pas surtout Mademoiselle de Névet que le brillant gentilhomme regrette de n'avoir pas vue au bal ?...

## IV

Voilà le héros vrai de l'élegie de Malgan et voici son nom... que vous connaissez : c'est Jean, baron de Névet, mort à Névet, le 11 décembre 1646. Il n'était pas marquis ; il avait de

nombreux enfants ; les uns d'âge à remplir les rôles que leur assigne l'épithète, d'autres tout jeunes encore et que le mourant peut appeler ses *petits-enfants* ; et, parmi ces enfants, il y avait quatre fils sur lesquels le père peut se reposer du soin de ses pauvres.

Vous le voyez, tous les traits de l'épithète se rapportent à Jean, seigneur de Névet. « Sauf un pourtant, *otrou Koz* me direz-vous : Le poète nomme deux fois son héros : *le vieux seigneur*, et Jean de Névet ne mérite pas cette épithète ; il est mort à trente-sept ans... »

Jean de Névet est mort plus jeune que vous ne croyez, à trente-quatre ans<sup>1</sup> ; aussi m'étais-je fait à moi-même cette objection, je l'ai soumise à M. de la Villemarqué et à M. Luzel.

Vous allez voir, Monsieur, comme la réponse à l'objection est simple : elle est si simple que je l'avais trouvée, moi qui ne sais pas le breton ; mais je n'aurais osé la donner comme mienne.

« Il se peut, me disent mes deux savants correspondants, que la leçon primitive fut *Kez, cher, bien aimé*, au lieu de *Koz<sup>2</sup>, vieux*. »

Mais la substitution de *Kez* à *Koz* est-elle justifiée ? — Oui, et par plus d'un motif. Tous les traits de l'épithète se rapportent à un seigneur méritant l'épithète de *cher* et de *bien aimé*. Le mourant parlant de ses *petits-enfants* nous apprend qu'il n'est pas *vieux*. La question de M. Carné et la réponse qui lui est faite ne peuvent se rapporter à un homme que son âge empêcherait d'aller au bal. Enfin, l'expression *vieux seigneur* dans la bouche du valet qui va

<sup>1</sup> Ce chiffre résulte de deux documents : 1° dans son aveu au Roi du 6 juin 1644, Jean de Névet déclare que lors de l'assassinat de son père, 28 octobre 1616, il avait quatre ans ; 2° l'inscription de la pierre tombale des seigneurs de Névet, dont les débris sont conservés dans l'église de Locronan, porte bien visiblement : 34 ans.

<sup>2</sup> Le mot *Koz* mis en avant du substantif ne signifie plus *vieux* ; mais *pauvre, chétif*. Il a le sens péjoratif (comme disent les grammairiens). Le poète n'aurait pu dire *Koz, otrou* sans faire injure à son héros.

chercher le prêtre serait heureusement remplacée par le mot *le cher seigneur*.

M. de la Villemarqué connaissait, comme nous tous, la charité légendaire de Malo, l'ermite de la Motto; et pourtant il ne s'est pas mépris. Pour lui, Malo n'est pas le héros de l'élogie; M. de la Villemarqué ne nomme pas ce héros; mais il le désigne suffisamment quand il nous le présente comme l'aïeul du marquis de Guérande, fils de Claudine de Névet. L'indication est inexacte, soit! Jean de Névet était seulement oncle du marquis, fils de sa sœur et non de sa fille nommée aussi Claudine; mais cette indication nous reporte à la première moitié du dix-septième siècle et cela suffit.

Vers cette époque, aucun autre Névet n'a pu être le sujet de l'élogie: ni Jacques, père de Jean, assassiné à Rennes, en 1616; ni Claude, son aïeul, mourant calviniste, vers 1597; ni René, frère aîné de Claude mort sans enfants, en 1585; ni Jacques, leur père, mari de Claude de Guengat, mort calviniste. Je crois qu'il est inutile de remonter plus loin.

Par malheur, M. de la Villemarqué ne savait pas à ce moment ce que nous révèlent un aveu de 1644 et la pierre tombale de Locronan, que Jean de Névet était mort à trente-quatre ans. Si cette circonstance avait été connue de l'éminent traducteur, n'aurait-il pas pris sur lui, de remplacer le mot *Koz* par le mot *Kez*? Et il aurait bien fait! Après cette substitution, plus de doute possible.

Ajouterai-je que Jean de Névet, mort le 11 décembre 1646, est mort un *mardi*, et que ses funérailles ont pu se faire le *jeudi*, jour de la semaine indiqué par l'élogie. En 1646, comme l'année où nous entrons, le dimanche de Pâques était le 1<sup>er</sup> avril, et le 11 décembre tombait le mardi.

Ainsi, Monsieur, il ne s'agit que de remplacer *Koz* par *Kez*, que de changer un *o* en *e*. Faisons bien vite ce changement, j'ose l'espérer, nous serons d'accord.

Si je vous ai converti, Monsieur, et si vous reportez la date

de l'épique de 1721 à 1646, il faudra renoncer à mettre Guy de Carné, seigneur de Kerliver, parmi les personnages nommés dans l'épique. Le seigneur de Kerliver habitant son manoir en la paroisse de Hanvec était d'ailleurs un peu loin pour venir à cheval, en habit d'è bal, dans le voisinage des Névet. Hanvec est à onze bonnes lieues de Locronan, et par quelles routes au dernier siècle ! Mais vous n'aurez pas de peine à trouver dans votre longue généalogie un autre gentilhomme de votre nom, peut-être même habitant La Cornouaille, qui a pu assister aux obsèques du baron de Névet, en 1646.

Au commencement du dix-septième siècle, de 1614 à 1634, Quimper a eu deux gouverneurs du nom de Carné, barons de Blaison. Le second, fils du premier, mort en 1634, a laissé, entr'autres enfants, René, ce gentilhomme accompli, ce brillant cavalier, distingué par le roi Louis XIII, et chevalier de Saint-Michel à vingt-cinq ans. Il devait mieux que personne manier un beau cheval ; et mieux que personne aussi, il aurait porté l'habit de velours rouge galonné d'argent, auquel le *chercheur de pain* Malgan, et après lui M. de la Villemarqué ont assuré une renommée immortelle.

Si, comme je le crois, Monsieur, vous vous êtes mépris, consolez-vous : vos lecteurs vous remercient et se félicitent de cette *heureuse* erreur, puisqu'elle leur a valu votre intéressante biographie de Malo de Névet.

J. TRÉVÉDY,

*Ancien président du tribunal de Quimper.  
Vice-président de la Société archéologique du Finistère.*